

Zitiervorschlag: Jacques-Vincent Delacroix (Hrsg.): "Discours V.", in: *Le Spectateur françois ou le Nouveau Socrate moderne*, Vol.1\005 (1790), S. 105-128, ediert in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Hrsg.): *Die "Spectators" im internationalen Kontext*. Digitale Edition, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4414

N 5.
DISCOURS V.

Sur l'économie politique.

ON a réformé la maison du roi ; on s'est emparé des domaines de la couronne ; on a mis dans la circulation publique les quatre cinquièmes du bien de l'Etat ; on a saisi les biens du clergé ; on a réduit toutes les pensions ; mais on a oublié une grande réforme, celle du corps diplomatique, qui cause un grand vuide dans le trésor public.

Louis XIV fut le premier roi qui imagina d'avoir autour de son trône toutes les puissances de l'Europe, en la personne de leurs représentans. Je ne connois point de trait de vanité de cette force dans l'histoire des monarchies anciennes. On peut le regarder comme un des plus grands raffinemens de l'amour-propre. Etre roi au milieu de quarante ou cinquante souverains, est un orgueil inconnu dans nos annales politiques.

Avant ce monarque de fastueuse mémoire, il n'y avoit pas eu d'ambassadeur à demeure dans aucune cour de la république générale des rois. Lorsqu'il survenoit quelqu'affaire un peu compliquée où la correspondance ordinaire ne pouvoit pas suffire, on envoyoit un ministre qu'on appelloit extraordinaire, & qui l'étoit si fort, qu'après avoir fini sa négociation, il rentrait dans l'ordre citoyen d'où cette même affaire l'avoit fait sortir.

Cet usage s'est conservé à la Porte Ottomane, & il seroit à souhaiter qu'il se fût perpétué dans tous les états du monde chrétien, peut-être qu'ils seroient dans une position plus heureuse qu'ils ne le sont. Nous avons pris des Turcs une infinité de choses mauvaises, & nous avons négligé la meilleure : inadvertence qui a causé des maux infinis à la France, ainsi qu'à tous les autres états. Il y a des momens dans la politique générale, d'où dépend le sort de la république universelle, & c'est un des grands inconvéniens de nos tems modernes, qu'il n'y ait pas un conseil prépondérant qui veille au sort du monde. Ce sénat suprême qui étoit du tems des Romains, n'existe plus ; c'est qu'il n'y avoit alors qu'un empereur, au lieu qu'il y a aujourd'hui sept rois despotes, trois aristocraties, & plus de cent anarchies qui gouvernent les hommes : malheur auquel la meilleure politique & les meilleures loix ne remédieront jamais, & qui fera toujours de notre monde le séjour des êtres les plus malheureux qui existent ; à moins que quelque peuple barbare, à l'exemple du tems de Rome corrompue, ne vienne racheter l'univers de sa tyrannie générale.

Les ministres étrangers en France, au nombre d'environ quarante, forment ce qu'on appelle de nos jours le corps diplomatique ; & comme tous les rois & princes de l'Europe veulent s'imiter, & qu'aucun ne veut céder à l'autre, chaque cour a son corps diplomatique.

Ce corps ne fut pas plutôt formé, qu'on vit naître la division dans ses membres ; du moins il n'y a point de mortels sous la voûte du ciel qui se haïssent tant que les ministres respectifs des cours étrangères. Ils se fuïroient d'un bout de l'année à l'autre, si le cérémonial attaché à leur caractere ne les rapprochoit. C'est aux dîners & aux soupers ministériels, qu'on doit attribuer ces amitiés simulées, qu'ils affectent les uns pour les autres.

Chaque membre du corps diplomatique porte dans son caractere des traits qui ressemblent à celui de son maître, & au génie de sa cour.

Par exemple, l'agent du saint-siege, qui est toujours *un signore abate*, est simulé, fin & rusé comme notre saint pere le pape.

Celui de Vienne, qui dirige l'empire d'occident, est pour l'ordinaire impérieux.

L'ambassadeur d'Espagne est aussi orgueilleux que superstitieux ; celui du Portugal est un matador qui ne s'annonce qu'en monnoies d'or.

Le ministre d'Angleterre est bizarre, singulier & toujours un peu quinteux, pensant beaucoup, parlant peu, & ne déployant sa profonde politique dans un repas ministériel, qu'à la troisième bouteille.

L'agent de la couronne de Pologne étoit autrefois superbe & audacieux, comme le sont tous les ministres des rois électifs. Mais depuis qu'on a partagé ce royaume, il est devenu aussi humble & aussi foible que l'état.

L'ambassadeur de Suede ressemble à un homme pauvre, qui fait semblant d'être riche ; aussi son maître lui permet de se marier avec quelque riche héritière, afin de relever l'éclat de sa couronne par le fumier des richesses ; l'épouse fût-elle née dans la bassesse & l'humiliation, quand même elle seroit la fille d'un ancien commis ; n'importe, pourvu qu'elle puisse hériter de deux millions.

L'ambassadeur de Sardaigne est économe, lésineux ; c'est que son maître n'est pas dispendieux.

Celui de Russie affecte des manières gracieuses & aimables ; mais il laisse toujours entrevoir un je ne sais quoi qui tient d'une nation barbare.

L'ambassadeur de Venise est sans conséquence dans le corps diplomatique, comme sa république l'est en Europe.

Celui de la Hollande, qui est presque toujours un marchand, a un génie marqué au coin du bon sens ; mais tous ses discours ont un je ne <sic> quel haut goût qui ressemble à celui de la muscade & de la canelle.

L'ambassadeur de Naples est si petit, qu'il ne tient point de place dans le corps diplomatique.

A l'égard des ministrillons des petites cours d'Allemagne & d'Italie, qui veulent figurer parmi les grands plénipotentiaires des cours prépondérantes, on peut les regarder comme la vermine ministérielle des états de l'Europe, ou s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, comme les poux du corps diplomatique.

Avant les ministres à demeure, les délibérations de chaque monarchie étoient cachées derrière son trône : après l'établissement du corps diplomatique, la politique n'eut plus de secrets, c'est-à-dire, qu'il n'y eut plus de politique. Les affaires d'état les plus cachées furent à découvert, & presque toujours éventées avant d'être mises en exécution.

On vit alors s'établir les couriers de cabinet, qui se dépêchèrent de mettre le feu aux quatre coins de l'Europe. Toutes les affaires d'état furent menées en poste, ou par le moyen des lettres en chiffres on apprit aux cours étrangères ce que souvent on auroit dû leur faire ignorer. Ce fut une nouvelle clef pour ouvrir la porte des malheurs du monde.

Les ambassadeurs devinrent <sic> des espions honoraires : ils firent une sorte de vertu de la profession la plus infame qui soit chez les hommes. Ceux qui, sans avoir le caractère de ministre, se livrèrent à ce métier, passèrent pour des scélérats & furent punis de même, au lieu qu'eux en acquirent la réputation de grands politiques, & furent récompensés dans la proportion des travaux attachés à leur espionnage ; tant il est vrai qu'il n'y a de crimes que ceux à qui la prévention donne ce nom.

On sut, par leurs dépêches, quelle étoit la grandeur, la puissance, les richesses, la force ou la foiblesse d'un état, & on ne manqua jamais, en tems de guerre, de l'attaquer par celle-ci, ce qui mit en défaut les moyens qu'on pouvoit mettre en usage pour se défendre.

De cet établissement naquit un grand inconvénient, je veux dire la préséance ; car, lorsqu'on fit un corps diplomatique, il fallut régler l'ordre de la hiérarchie ministérielle, savoir quel agent des couronnes auroit le pas sur l'autre.

Si la politique avoit été une science fondée sur le droit des gens, & qu'elle eût tiré ses principes de la nature des choses, on eût établi une parfaite égalité entre les ministres des rois. En effet, d'une tête couronnée, à une tête qui porte une couronne, il ne peut y avoir aucune différence, parce que la grandeur ou la petitesse d'une monarchie, ne change rien à la majesté du trône ; mais l'amour-propre des souverains y eût trop perdu ; & on sait que les princes qui, dans leurs négociations, se restreignent sur beaucoup de choses, ne se relâchent jamais sur celle-ci ; car leur vanité est au-dessus de leur puissance.

La préséance ministérielle causa plus de guerres entre les rois, que jamais les intérêts politiques des nations n'en susciterent entre les peuples.

On sait que Louis XIV fut à la veille de déclarer la guerre à l'Espagne, & de faire le siège de Rome, parce que les ministres de ces deux puissances voulurent disputer le pas aux siens.

Ce petit démêlé avec la cour de Madrid, auroit causé une grande révolution, si Philippe IV, qui se piquoit de mieux connoître les droits de l'humanité que ceux de la politique, n'eût voulu épargner le sang de ses sujets, par une préséance qui, dans le fond, n'étoit rien à sa grandeur.

Il fit déclarer à la cour de Versailles, que les ministres Espagnols ne concouroient plus à l'avenir avec ceux de France. Ce n'étoit que des paroles qui, dans le fond, ne décidoient pas la chose ; mais, par bonheur, les rois se contentent toujours de mots.

Le pape n'en fut pas quitte à si bon marché ; il fut obligé d'envoyer un légat à la cour, pour faire des excuses sur ce que le ministre de France avoit violé les droits municipaux de la ville de Rome ; de maniere qu'on vit, pour la première fois, les trois bonnets s'humilier devant une couronne <sic>

Les autres souverains de l'Europe, voulant à leur tour avoir un corps diplomatique, Louis XIV fut obligé d'envoyer chez chacun un de ses représentans, ce qui diminua sa puissance dans la proportion de cette nouvelle dépense ministérielle.

Par une fatalité attachée à la politique moderne, l'établissement du corps diplomatique n'a pas suivi les changemens qui sont survenus dans la république générale. Par exemple, un ministre qui étoit nécessaire, il y a cent ans, dans un certain état de l'Europe, ne l'est plus aujourd'hui. Comme la révolution qui s'est faite dans la politique, le commerce & les arts, a changé les positions, on auroit dû suivre celle-ci : c'est ce qu'on n'a pas fait. La nomination des ministres a toujours été la même, quoique les besoins relatifs ne le fussent plus.

Il n'est pas aisé de dire ce que fait de nos jours un ambassadeur <sic> de France à Venise. Cette république concentrée en elle-même, n'a aucun ou presque aucun intérêt avec la cour de Versailles. Il suffiroit d'avoir un petit agent, qui reçût tous les mois une lettre du bureau des affaires étrangères, pour la remettre à ce qu'on appelle dans cette république *il savio di settimana*. Les dépêches ministérielles qui passent par la voie d'un ambassadeur qu'on paye à grands frais, sont d'une espèce rare.

Je me trouvai, il y a quelques années, dans le cabinet du ministre de France à Venise, nommé Sukmen, qui me communiqua sa dernière dépêche de France, adressée à celui qu'on appelloit alors le grand Choiseul qui avoit les affaires étrangères. La voici mot pour mot.

Le sérénissime sortit ces jours passés en grand gala pour prendre l'air. Il traversa ce qu'on appelle ici le canal grande accompagné de soixante gondoles tendues d'un noir très-brillant qui donnoit beaucoup d'éclat à sa promenade. La *dogeta* étoit avec lui *in Zendale*. Le lendemain le peuple demanda la permission au magistrat d'aller en masque *in baouta col tabaro*.

Les théâtres furent ouverts le même jour. On donna le soir à celui de *SaintBeneto*, il Demofonte du grand Metastasio avec la musique du célèbre Paesello, où le fameux Marcheseno Soprano chanta avec beaucoup d'applaudissemens.

Si cela s'appelle dépêches d'ambassadeur <sic>, je ne sais quel nom il faut donner aux articles de la gazette d'Hollande, ou à ceux du Courier d'Avignon. Il est vrai que, si l'on réformoit l'ambassade de Venise, il faudroit réformer la célèbre accolade. Cette accolade est une chose rare. L'ambassadeur de Venise, dans sa première entrevue à la cour de Versailles, embrasse le roi de France. Encore passe si ce n'étoit qu'un cérémonial, mais ce baiser politique cause une dépense à l'état, de trente ou quarante mille livres, par le portrait du roi enrichi de diamans, qu'il donne à chaque ambassadeur à la fin de son ambassade ; de maniere que j'ai calculé que les quatre derniers ambassadeurs de Venise, Moncenigo, Morosino, Zeno, Delfino, ont formé dans le trésor royal, un vuide de deux cens mille francs. Je doute que les quatre premières accolades que Louis XV fit à Madame de Pompadour aient tant coûté à l'état.

Je ne sais si, en bonne politique, nous devons entretenir à grands frais un ambassadeur à Londres. Un homme de beaucoup d'esprit me disoit dernièrement qu'un ministre de France à la cour d'Angleterre, ne devoit jamais passer la mer, qu'il faudroit qu'il fixât sa demeure à Calais, pour expédier le passeport aux voyageurs François qui vont voir l'Angleterre par curiosité. En effet, disoit-il, un ministre à Londres aux prises avec des hommes d'état adroits, qui ne négligent aucun moyen pour tirer avantage des négociations avec la France ; un ambassadeur qui traite avec des hommes actifs, vigilans, qui connoissent mieux les avantages du commerce que lui, doit être détrompé ; aussi l'est-il toujours.

On peut bien croire qu'un secrétaire d'ambassade est nécessaire à la cour de Turin, mais qu'un ambassadeur y est inutile.

Il n'est pas plus aisé de dire pourquoi la cour de Versailles tient un ambassadeur à demeure à celle de Naples, d'autant plus que ce petit royaume est dans l'impossibilité physique & morale de donner aucun secours à la

France ; n'ayant que quelques régimens Valons qui promettent ses garnisons, & deux ou trois vaisseaux de ligne qui pourrissent dans ses ports.

Il faut un ambassadeur à Constantinople, à cause de notre commerce avec le Levant, qui est un des plus avantageux que nous ayons aujourd'hui.

Il ne faut point d'ambassadeur en Suede ; ce royaume est trop pauvre pour y négocier avantageusement. Dans un royaume où il n'y a point d'argent, il ne faut point de ministre. Peut-être y étoit-elle nécessaire autrefois, lorsqu'entre le parti des chapeaux & des bonnets, on manquoit d'une tête pour faire pencher la balance du côté de la cour de Versailles. Mais la révolution ayant eu son effet, & le despotisme royal établi, un ministre de France n'y est plus nécessaire. Un ambassadeur à Lisbonne n'est pas à sa place. Le Portugal ne fait aucun ou presque aucun commerce avec la France. Cromwel, ce tyran à qui il ne manqua que d'être né à côté du trône pour être un grand roi, procura tout le commerce du nouveau-monde à la couronne qu'il venoit d'usurper, & par-là contribua plus à la puissance de l'Angleterre qu'aucun de ses rois. Il y a actuellement trente maisons angloises à Lisbonne pour une françoise. Il semble que la cour de Versailles n'envoie un ministre en Portugal que pour voir s'écouler toutes les richesses du Brésil à Londres.

Il ne faut pas d'ambassadeur à Madrid ; toutes les affaires que la France fait avec l'Espagne, se traitent à Cadix, ville maritime qu'on peut regarder comme la première porte des Indes. L'ambassadeur de France qui fait sa résidence à Madrid, ignore ce qui se passe dans cette ville marchande.

Il n'est point non plus nécessaire d'un ambassadeur à Pétesbourg. Mademoiselle Déon, qui le matin se déguisoit en homme, & le soir négocioit en femme avec le cabinet de Russie, se rendit plus nécessaire à la France que M. de l'Hôpital qui en étoit ambassadeur. C'est que dans certe <sic> cour, comme dans toutes les autres de l'Europe, tout se réduit à l'espionnage ministériel.

A l'exception de quelques ambassades nécessaires, il faudroit réformer toutes celles qui sont inutiles, pour y substituer des secrétaires <sic> ou agens de cours, à qui on donneroit le titre de chargés d'affaires, avec quatre mille écus d'appointemens. On ne manqueroit pas de dire que cette somme est trop modique pour représenter un roi de France ; mais il ne seroit pas question de représentation, il s'agiroit d'exercer un emploi de quatre mille écus.

Ces places seroient d'autant plus recherchées, que la médiocrité de leurs honoraires dispenseroit de cette foule de dépenses onéreuses attachées au rang de ministre. Il y auroit beaucoup de citoyens en France, qui s'accommoderoient de la médiocrité de cette fortune.

Correspondance.

J'ai reçu hier par le courier de deux sols, les deux lettres suivantes que je communique aujourd'hui au public, sans me rendre garant de ce qu'elles contiennent ; car en politique, il n'y a des mensonges qu'il faut souvent cacher & des vérités qu'il ne faut pas toujours dire. Quoiqu'il en soit, voici comme mon premier correspondant s'exprime.

M. LE Spectateur,

« De quoi vous-avisez-vous, je vous prie, de faire un journal tout exprès pour parler philosophe, morale, dans un tems où tout engage les écrivains d'entretenir leurs lecteurs de nouvelles ; hé ! quelles nouvelles, grands Dieux ! si elles nous venoient du pays des Hotentots, ou de quelques autres nations barbares de l'Amérique septentrionale, nous aurions de la peine à nous persuader de leur vérité. Et comment y ajouterions-nous foi, puisque les événemens qu'elles contiennent, dont nous sommes les témoins, nous paroissent incroyables.

Voyez le tableau de l'Europe. On diroit qu'un mauvais génie qui gouverne le monde, se plaît à jeter le trouble & la confusion par-tout : du moins, il n'y a aucune figure de ce tableau politique qui soit à sa place. Tel prince qui étoit autrefois quelque chose, n'est rien ; & tel qui n'étoit rien, est devenu quelque chose. Cela va jusqu'au prodige, tant le changement est grand. La naissance d'un homme ou la mort d'un prince, suffit pour changer le sort de l'Europe, c'est-à-dire la face de notre monde.

Par exemple, il n'y a que peu de mois, qu'un prince en Italie, s'étant couché le soir souverain d'un petit état, se leva le lendemain matin, maître d'un grand empire ; s'il y songea la nuit, on peut dire qu'il rêva en grand. Il

devint suzerain de trois royaumes, lui qui n'avoit de suzeraineté en Italie, que celle d'un beau jardin. Deplus il se trouva à la tête de soixante millions de revenu, lui qui n'avoit qu'un million de ducats de rente ; il se vit le maître de trois cent mille hommes, lui dont l'état militaire se réduisoit à une compagnie d'invalides.

La Suède, sans argent, soudoyée par les Turcs, a fait la guerre au plus grand empire du Nord, l'a battu, et l'a obligé de faire une paix onéreuse.

La Hollande, avec tous les trésors de l'Asie, n'a pu empêcher qu'on lui donnât un maître qui l'a rendu esclave.

La révolution a fait plus, elle a porté sur le caractère des rois. Stanislas Auguste a donné les mains à la diette, pour rendre héréditaire la couronne de Pologne dans une maison étrangère ; ce qui doit détruire toute sorte d'émulation chez les Polonais.

Passé, pour ces grands coups de politique qui entrent dans le système des premiers cabinets. Mais n'est-il pas étonnant que des Bourgeois sans moyens, sans puissance, des avortons de la politique générale, ayent osé paroître sur le grand théâtre militaire, pour mesurer leurs forces avec les premières puissances de l'Europe.

Par exemple, n'est il pas étonnant que les habitans de la ville de Liege, en voulant contrefaire les héros, osent résister à la force de sept électeurs, & qu'une ville du Brabant ait voulu faire face par ses armes à l'empire d'occident ; mais sur-tout, n'est-il pas remarquable dans l'histoire du jour, que le peuple d'Avignon veuille secouer le joug de la grande thiare du Pape, pour passer sous celui d'une couronne, qui est devenue si petite, depuis un an, qu'il faudra bientôt un microscope pour la voir. »

Mais, ce n'est là que le grand tableau politique de l'Europe. Il a des endroits qui frappent par leur extraordinaire.

Y a-t-il rien de plus surprenant de voir le grand édifice de la Monarchie Française renversé en un jour par des individus armés de bâtons, de fourches, de piques, tandis que ce colosse de grandeur avoit résisté à toutes les puissances de l'Europe, alliées pour le détruire, mais n'est-il pas encore plus surprenant, que les princes du sang ayent disparu, que les ministres se soient enfuis, que tous les grands seigneurs ayent déserté le royaume, le laissant en proie aux fureurs d'une populace effrénée.

Après cette grande tragédie qui se passe en Europe, ou nous sommes à-la-fois spectateurs et acteurs, comment peut-on se résoudre à publier un journal moral ou philosophique ? Je suis, &c.

JEAN L'ETONNÉ.

La lettre suivante ne signifie pas grand'chose, mais comme elle est en mon honneur & gloire, je vais la publier, telle qu'elle m'a été écrite.

M. LE Spectateur,

Pour me servir avec vous d'une expression exacte, vous êtes un *aristocrate*. C'est en vain que dans votre premier discours vous employez cette phrase : *l'esprit de parti m'est entièrement inconnu. Je regarde la grande révolution qui vient d'arriver, comme un décret de la providence qui veille au destin de la France, dont le changement doit contribuer à son bonheur, ainsi qu'à celui de ses sujets.* Ce sont de ces finesses cousues de fil blanc où tout le monde voit au travers. Car enfin, pour venir d'abord au fait, & saper votre aristocratie dans le fondement, connoissez-vous un plan d'administration plus vaste, plus étendu, plus sublime que celui de l'assemblée nationale ? & sur-tout plus *subito* ; & vous savez que le *subito* est le chef-d'œuvre de la législation.

Les Romains employèrent huit cens ans pour établir l'Empire ; mais c'étoit de bonnes gens qui n'y entendoient rien ; pour nous qui y entendons beaucoup, nous avons fait dans un an, ce qu'ils n'ont fait que dans huit siècles. *Nous sommes tous égaux, tous libres et tous riches.* Il est vrai que les assignats perdent cinq pour cent ; mais ça viendra. Après la vente des biens du clergé, ils en gagneront six, & alors tout le monde s'écriera, *vive la Nation, vive la Loi, vive le Roi.*

Monsieur le Spectateur, ne faites pas le cagot, fermez votre Sénèque & brûlez votre Montesquieu, c'est le meilleur avis que vous puisse donner votre serviteur,

Suite des grandes époques.

Innocent III conquiert Rome dans les formes ; le Sénat plia sous lui, ce fut le Sénat du Pape & non celui des Romains. Le titre de consul fut aboli, les Papes alors furent rois en effet & bien-tôt les maîtres des rois.

Le même Innocent III, mit l'Angleterre en interdit, & défendit à tous les sujets du roi Jean de lui obéir. Il transféra le royaume d'Angleterre à Philippe-Auguste, l'assurant de la rémission de tous ses péchés.

L'acte de la démission du roi est du 15 Mai 1713, est un des grands monumens du despotisme des chefs de l'Eglise sur les rois.

« Moi Jean, roi d'Angleterre & d'Hibernie, pour l'expiation de mes péchés, de ma pure volonté & de l'avis de mes barons, je donne à l'Eglise de Rome, au pape Innocent & à ses successeurs le royaume d'Angleterre & d'Irlande, avec tous ses droits ; je les tiendrai comme vassal du pape. Je serai fidèle à Dieu, & à l'Eglise romaine, au Pape Monseigneur & à ses successeurs légitimement élus. Je m'oblige de lui payer une redevance de mille marcs d'argent par an, savoir ; sept cent pour le royaume d'Angleterre & trois cens pour celui d'Hibernie ».

Innocent IV déposa l'empereur Frédéric II.

Si les papes défaisoient les rois ils en faisoient ; Innocent IV qui avoit ôté la couronne à Frédéric, en donna une à Haquin, qu'il fit roi de Norvège. Il créa aussi un homme nommé Mandog, roi de Lithuanie, sous la redevance de Rome.

Croisades.

Elles forment une des plus grandes époques des annales de l'Europe. On a vu des Papes, des Empereurs, des rois, faire de grands changemens & causer de grandes révolutions ; ici un homme du commun change le sort du monde. Cet homme s'appelloit Pierre, & ce Pierre étoit hermite ; cet hermite avoit été à Jérusalem comme voyageur, où il n'avoit pas été reçu favorablement.

A son retour à Rome, il parla d'une manière si vive de ces peuples, & en fit un tableau si touchant, que le pape Urbain II, qui occupoit alors la chaire de Saint Pierre, crut cet homme propre à seconder la grande affaire des croisades, c'est-à-dire, armer la chrétienté contre le mahométisme. Il est impossible qu'un projet si élevé, puisse tirer sa source d'un individu aussi obscur. Urbain tint un concile, où il proposa la manière de venger les Chrétiens. Mais les Mahométans ne les avoient pas offensés ; & là où il n'y a point d'offense, il ne sauroit y avoir de vengeance.

La France étoit pleine alors, de seigneurs inquiets, indépendans, plongés, pour la plûpart, dans les crimes que la débauche entraîne, & dans une ignorance aussi épaisse que l'âge ténébreux où il vivoit. Voilà les premiers héros de la conquête de la Terre-Sainte. Les papes leur proposoient la rémission de leurs péchés. C'est ce dont ils ne s'embarrassoient guères : mais ils leur permettoient le pillage & le vol ; c'est ce dont ils s'embarrassoient beaucoup. Le rendez-vous général fut à Constantinople. L'hermite eut l'honneur de voir ranger sous ses drapeaux, plus de quatre-vingt mille vagabonds & gens sans aveu, qui couroient à la gloire par le chemin du vol & de l'infamie. Ce général marchoit à la tête de son armée, en sandales, & ceint d'une corde ; ce qui ne contribuoit pas peu à rendre enthousiaste cette nouvelle milice. Sa première expédition fut de voler une ville en Hongrie pour leur avoir refusé des vivres. Ceux qui formoient cette armée, composée de scélérats & de bandits, avoient pris le nom de soldats de Jesus-Christ. Il n'est pas possible de pousser plus loin le délire de l'amour de Dieu avec le crime des hommes.

Après cette première expédition, qui avoit tout l'air d'un vol, l'hermite ne fut plus le maître de son armée.

Un des lieutenans-généraux de l'hermite, nommé Gaultier sans argent, qui cherchoit à en voler ; mais qui fut exterminé avec presque toutes les troupes qu'il commandoit.

L'hermite seul arriva à Constantinople avec vingt mille personnes mourant de faim.

Un autre ordre de vagabonds, composé de plus de cent mille personnes, hommes & femmes, car alors le sexe se faisoit soldat pour l'amour de Dieu, imaginèrent qu'il falloit tuer tous les juifs qu'ils rencontreroient, parce qu'ils avoient crucifié Jesus-Christ, dont ils pensoient aller faire la conquête du tombeau. Ils firent main basse sur tous ces malheureux qui étoient alors fort utiles dans les états où ils étoient nés, parce que tout le commerce étoit entre leurs mains. Depuis Adrien, les sectateurs du temple de Jérusalem, n'avoient éprouvé une pareille perte.

Godefroi de Bouillon qui avoit une armée d'élite, se conduisit plus sagement que le général Pierre l'Hermite ; aussi réussit-il mieux. Tout dépend de la prudence à la guerre : & Godefroi sut se conduire avec sagesse dans une entreprise folle. La princesse Anne Comène, dit, que son pere fut allarmé de ces émigrations & qu'il se défit de ses hôtes le plutôt qu'il lui fut possible. Mais ce prince fut heureux que trois cens mille croisés eussent péri avant d'arriver dans ses états. Enfin on mit le siège devant Jérusalem, & il fut emporté d'assaut ; tout ce qui n'étoit pas chrétien, fut massacré. L'hermite Pierre qui de général étoit devenu chapelain, se trouva au massacre. Après cette execution barbare, les Chrétiens se rendirent au tombeau de Jésus-Christ, où ils fondirent en larmes. Quelques philosophes ont soupçonné qu'il y a deux ames dans l'homme ; le siège de Jérusalem peut faire changer ce soupçon en une vérité.

Des Templiers.

C'étoit des religieux militaires au service des blessés qui avoient fait vœu de se battre. On les appelloit ainsi, parce qu'ils demeuroient auprès de cette église, qui avoit été autrefois le temple de Salomon, ou que du moins on appelloit ainsi. Ils se formerent en troupes réglées, prêts à aller au combat pour la cause de Jésus-Christ ; comme si Dieu avoit besoin de défenseurs pour défendre sa cause. Les hospitaliers étoient ceux qui avoient soin des malades ; devenus, depuis, puissance politique, quoique religieuse. Il falloit bien que ces moines ne fussent pas en sûreté, puisqu'ils prenoient les armes pour se defendre. L'ordre Teutonique fut établi en faveur des pauvres Allemands abandonnés dans la Palestine. Ces trois ordres devenus riches & opulens, furent bien-tôt des puissances politiques, & se battirent comme ont fait, de tout tems, celles qui ont porté ce nom.

Saint Louis.

Non seulement il fut un grand Saint, mais même un grand prince ; & ce qui est peut-être au-dessus d'un grand homme ; il suffit de l'éloge qu'en fait un homme de beaucoup d'esprit (I¹), pour être persuadé de cette vérité. « Sa piété, dit-il, qui étoit celle d'un anacorete, ne lui ôta aucune vertu de roi. Une sage économie ne déroba rien à sa générosité. Il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte ; & peut-être est-il le seul souverain qui mérite cette louange : prudent & ferme dans les conseils ; intrépide dans les combats, sans être emporté ; compatissant, comme s'il n'avoit jamais été que malheureux. Il n'est point donné à l'homme de porter plus loin la vertu ».

Mais quelque parfait que soit un roi, il tient à la nature par celle de l'homme. Qui diroit que ce grand génie donna dans une foiblesse ordinaire aux petites ames. Ce prince ayant été attaqué d'une maladie violente, crut, dans une léthargie, entendre une voix qui lui ordonnoit de prendre les armes contre les infidèles. Il n'y a gueres que des êtres superstitieux qui ajoutent foi aux songes. Dieu a tant de voies pour communiquer ses volontés aux hommes, qu'on peut croire qu'il n'emploie point le tems de leur sommeil pour les exhorter à obéir a ses ordres. La reine sa mere, le <sic> reine sa femme, son conseil, les grands du royaume, l'évêque de Paris même, lui en représenterent les dangereuses conséquences. Mais Louis s'en rapporta plus à son songe, qu'aux meilleurs conseils de la politique. Il partit pour la Terre-Sainte, non seulement avec sa maison royale, mais même, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec tout le royaume. Toute la chevalerie françoise l'accompagna. Il y eut dans son armée, plus de trois mille chevaliers baronnets. Le tout s'embarqua à Aiguemortes.

¹ (I) Voltaire.

Cette flotte étoit composée de dix-huit cens vaisseaux ; chose incroyable, puisque, dans notre siècle, où la France a cent fois plus de moyens & cent fois plus de numéraire, on ne pourroit former une telle marine militaire, sans ruiner l'état. Mais les faiseurs d'annales donnent toujours de l'éclat aux événemens qu'ils rapportent, c'est ce qui gâte l'histoire.

Louis choisit l'Egypte pour être le théâtre de la guerre, & ce fut une faute de sa part, & très grande. Le vieux Mélecsara malade, demanda la paix ; on la refusa ; & tout fut perdu. Louis, qui avoit une armée supérieure, perdit la bataille. Il vit tuer son frere Robert d'Artois, & il fut fait prisonnier avec ses deux autres freres. Après avoir payé sa rançon, & s'être racheté, il revint en France. On croiroit bien qu'après avoir éprouvé tant de malheurs dans ses croisades, il n'auroit plus en envie de se croiser. Mais treize ans après, le délire duroit toujours. Il changea seulement la direction de son voyage ; il prit la route de Tunis, au lieu de celle d'Egypte ; mais il n'en fut pas plus heureux. Tout le monde connoit sa mort. Personne n'ignore qu'il expira sur la cendre, comme un pénitent qui auroit eu plusieurs crimes à expier, quoique l'histoire ne lui donne que des vertus ; & c'est peut-être la seule vérité historique de ce tems-là.

Philippe-le-Bel.

Ce roi fait une des plus grandes époques de *l'histoire* de France.

On vit dans le cours de son regne des établissemens dignes d'un grand citoyen. 1°. Il admit le tiers-état aux assemblées nationales. 2°. Il institua des tribunaux suprêmes nommés parlemens. 3°. Il créa une nouvelle pairie en faveur des ducs de Bretagne. 4°. Il abolit les duels en matiere civile. 5°. Il restreignit les apanages aux seuls héritiers mâles. 6°. Il éteignit l'ordre des Templiers.

Ce monarque eut une grande querelle avec le pape Grégoire VIII. L'Italie étoit alors très-divisée par les Guelfes & les Gibelins. L'empire n'étoit alors qu'un vain nom, dont le parti des Gibelins se servoit pour se fortifier, & celui des Guelfes pour empêcher qu'il se fortifiât. Il est triste que les empires soient ainsi divisés, & que le peuple soit malheureux pour une querelle domestique qui ne le regarde pas personnellement.

Philippe le Bel, qui avoit de grands plans, avoit besoin de beaucoup d'argent pour les remplir ; il vouloit que le clergé contribât *<sic>* aux besoins de la France, sans la permission de Rome. Le pape, de son côté, vouloit celui qui lui avoit été accordé d'une décime pour le secours de la Terre-Sainte. Philippe demandoit cet argent pour faire la guerre en Guyenne contre le roi Edouard. La demande de ce prince étoit plus juste que celle du Pape. Celui-ci vouloit secourir la Terre-Sainte qui n'étoit plus secourable, au lieu que le roi de France vouloit agrandir son royaume : avantage dont tous ses sujets participoient.

Suplice <sic> des Templiers.

C'étoit des moines armés, qui, malgré leur constitution qui leur ordonnoit la paix, étoient toujours en guerre. On les accusoit de tous les vices qu'on reproche à ces deux professions : la débauche & la cruauté. Mais ils étoient conquérans ; & les héros ne sont responsables de leur conduite à aucun tribunal. Ils étoient enviés, mais craints, & cela suffisoit pour les laisser vivre dans leur désordre.

Il falloit une accusation au roi pour les faire périr, & il s'en présenta une. Quelques altérations qui se firent dans la monnoie, exciterent une sédition dans Paris. Les Templiers, qui avoient en garde les trésors du roi, furent accusés d'avoir eu part à la mutinerie. Des témoins qui avoient intérêt de les accuser, furent écoutés par Philippe qui ne devoit pas les entendre. Il les fit arrêter. Clément V, créature de Philippe, se joignit à lui pour abolir cet ordre à qui l'on donnoit le nom, depuis long-tems, d'abominable. On les accusoit de renier Jésus-Christ en entrant dans l'ordre, de cracher sur la croix, d'adorer une tête montée sur quatre pieds. Voilà ce qu'avouèrent, à ce qu'on prétend, soixante-douze Templiers au pape même ; & cent quarante-un de ces accusés, au cordelier frere Guillaume, qui étoit inquisiteur à Paris, le tout en présence de témoin. On ajoute que les grands maîtres de plusieurs provinces firent le même aveu à tous les cardinaux délégués par le pape : tout cela peut être faux ; mais voici ce qui est vrai : c'est qu'on brûla vifs cinquante-neuf chevaliers en un jour, & que le grand maître

Jean de Molay & Gui, frere du dauphin d'Auvergne, deux des plus grands seigneurs de l'Europe, furent aussi jettés vifs dans les flammes.

Ce seroit un travail bien pénible que celui de vouloir faire la révision de ce grand procès. Je ne dirai qu'un mot sur celui-ci, après un homme de beaucoup d'esprit : que c'est mal connoître les hommes de croire qu'il y a des sociétés qui se soutiennent par les mauvaises mœurs, & qui fassent une loi de l'impudicité. Dans chaque ordre, il y a des scélérats qui, entraînés par leurs passions, se livrent aux plus grands crimes ; mais ce n'est pas là l'ordre. Le mal est que, dans tous les procès des sociétés qu'on a détruites, ou qu'on a voulu détruire, on a confondu la partie avec le tout.